



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1035) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «
TONALITES »**

**DÉCISION N° DM-25-040
EN DATE DU 04 FEVRIER 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Tonalités » représentée par son Président, monsieur Hervé Zielinski, dont le siège est situé Maison des associations, 41, rue Raymond du temple, 94300 Vincennes, d'organiser une répétition, dans la salle du pôle documentaire, le 9 février 2025 de 9h00 à 18h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Tonalités » représentée par son Président, Monsieur Hervé Zielinski, dont la siège est situé Maison des associations, 41 rue Raymond du temple, 94300 Vincennes, une convention de location de salle, afin d'organiser une répétition, dans la salle du pôle documentaire, le 9 février 2025 de 9h00 à 18h00.

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN